

A petits pas ...



vers l'école maternelle

Liaisons et passerelles



Liaison avec l'école maternelle GRENIER de Saint Nicolas les Arras, circonscription d'ARRAS 3

Réseau de référents maternelle de circonscription
Réseau des personnes ressources maternelle en circonscription
Groupe départemental de formateurs
Cécile LALOUX, inspectrice de l'éducation nationale

2013 – 2014

Académie de LILLE

Département du Pas de Calais

Introduction

Les lieux passerelles entre famille et école maternelle représentent une tentative réussie pour dépasser les antagonismes entre le secteur de la petite enfance et le secteur de l'école maternelle.

C'est une dynamique intéressante pour sortir d'oppositions focalisées sur le débat «*pour ou contre la scolarisation des enfants de 2/3 ans* ». Ce dépassement se manifeste par les rapprochements et les collaborations entre les professionnels de l'Education nationale, du secteur social et du secteur de l'enfance.

« **Passerelle** » désigne donc une formule partenariale, interinstitutionnelle et multi professionnelle qui facilite le passage d'un jeune enfant de sa famille à l'école maternelle, en accompagnant ses parents dans cette démarche de première socialisation extrafamiliale ou communautaire. Elle vise prioritairement les enfants qui n'ont pas fréquenté de structure d'accueil collectif (crèche...). Une passerelle peut être définie comme une construction légère, modeste, que l'on franchit ou pas, qui présente une certaine souplesse, une certaine flexibilité, un passage protégé. On peut évoquer des passerelles qui, par temps de grand vent, résistent car elles sont solidement arrimées aux deux rives. Les deux rives sont l'école d'un côté et de l'autre l'enfant, la famille, le quartier. Une passerelle symbolise, à la fois, la séparation entre deux entités distinctes et le lien entre elles.

Ce n'est pas la solution, mais une des solutions, une des modalités possibles pour accompagner au mieux l'enfant dans sa séparation d'avec son milieu familial et son entrée dans l'institution sociale qu'est l'école. Les lieux et les classes passerelles sont donc des actions et dispositifs efficaces pour que l'adaptation de l'enfant soit progressive et accordée à son rythme de développement.

Le but de ces lieux passerelles est également d'améliorer la communication entre parents et école. Le lieu passerelle permet d'aplanir certaines difficultés de communication en donnant l'occasion à un certain nombre de parents de mieux comprendre l'école maternelle, de mieux saisir ses enjeux, favorisant ainsi la continuité éducative. Le lieu passerelle essaie d'établir des liens de confiance et de collaboration.

Ceci est un enjeu important car ces premières relations préfigurent la collaboration future entre les parents et l'école et, en quelque sorte, l'engagent.

L'accompagnement des parents et des enfants est d'autant plus nécessaire que les enfants n'ont pas fréquenté de crèche, de halte-garderie, de lieu d'accueil enfants / parents ou de ludothèque et que leurs parents ne possèdent pas les clés d'utilisation de l'école. Il s'agit bien d'aménager la rupture, la séparation qui n'est souvent pas suffisamment préparée. Dans un certain nombre de quartiers, la première entrée à l'école maternelle pour l'enfant qui n'a pas connu de socialisation, sinon familiale ou communautaire représente un choc culturel, un choc linguistique, le choc d'une entrée dans un grand groupe d'enfants.

Le lieu passerelle permet aussi la recomposition au niveau local du travail des professionnels salariés et bénévoles et des institutions. Elle s'inscrit contre la segmentation et le cloisonnement qui ont pu marquer le travail social et l'éducation. Les enfants, les familles, les quartiers restent encore parfois des objets de politiques sectorielles plutôt que le centre autour duquel les politiques devraient s'articuler.



Les passerelles petite enfance : une liaison entre la crèche et l'école pour l'adaptation des tout-petits

L'entrée des jeunes enfants à l'école maternelle représente un changement de rythme et de cadre important, qui doit être accompagné au mieux dans l'intérêt de l'enfant et de ses parents. C'est pour répondre à ce besoin d'adaptation que peut être initié un dispositif « **passerelle petite enfance** ».

Cette initiative vise à familiariser les enfants accueillis en crèche avec leur future école, grâce à un accueil progressif sur certains temps. Ainsi, l'enfant passe progressivement de plus en plus de temps dans les locaux de sa future école. Grâce aux liens assurés par l'équipe de la crèche, l'enfant peut s'habituer à son environnement mais aussi au personnel d'encadrement, et ainsi avoir ses repères le jour de la rentrée.



Des temps passerelle



L'initiative passerelle consiste à créer des liens entre la structure crèche familiale et les petites sections des écoles maternelles. C'est un partenariat dans le cadre d'actions spécifiques entre l'équipe éducative de l'école maternelle, des professionnels de la petite enfance et des familles.

La volonté commune des partenaires est de « **vivre ensemble un début de scolarisation réussie** ». Le passage à l'école doit se faire dans la continuité et doit permettre à l'enfant d'être acteur dans le changement.

Les projets éducatifs existants dans les deux structures (crèche et école) manifestent la nécessaire mise en place d'un temps d'adaptation pour l'entrée à l'école.

La création d'une initiative passerelle a donné lieu à l'établissement d'une convention entre la commune et l'Education Nationale.

Les objectifs :

Permettre le passage de l'enfant à l'élève :

- Etablir un premier contact positif avec l'école : rentrée en douceur pour les enfants de la crèche
- Rendre l'enfant acteur de sa scolarité
- Poursuivre l'acquisition des premières règles sociales dans un autre contexte que celui de la crèche
- Dédramatiser le passage entre les deux structures
- Exister en tant que sujet dans le groupe
- Créer un sentiment de sécurité : il s'agit pour les enfants de trouver de nouveaux repères (locaux, nouvelles personnes) en ayant leurs propres repères (référents, éducatrice, enfants), amener un climat de confiance, établir des relations d'échanges sur les habitudes, la connaissance de l'enfant dans le but d'apporter une complémentarité éducative.

Renforcer et créer des liens « parents/école »

- Dédramatiser le passage entre les deux structures
- Créer un sentiment de sécurité pour les parents

Développer des liens école /crèche familiale

- Collaborer entre professionnels des 2 institutions différentes (petite enfance et Education Nationale) pour enrichir leur réflexion
- Rendre leurs actions complémentaires
- Travailler ensemble et développer des passerelles entre les différents lieux de vie de l'enfant (famille, crèche, école)

L'équipe du projet :

Au sein de l'école:

- L'enseignante et l'Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) de la classe qui accueille : permettre à chaque enfant de découvrir la classe à son rythme.
- L'équipe de circonscription (Inspecteur de l'Education Nationale, le référent maternelle et les conseillers pédagogiques)

Au sein de la crèche:

- La Directrice de la crèche
- L'éducatrice de jeunes enfants.
- Les assistantes maternelles.

Organisation des visites à l'école :

Les enfants de la crèche sont accueillis par groupes de 5 à 7 enfants durant 3 visites successives dans la classe de petite section avec la puéricultrice ou l'éducatrice de jeunes enfants de 9h30 à 10h45. Pour cela, l'effectif de la classe de petite section sera réduit de moitié. Une des deux moitiés, par roulement sera accueillie par les classes de moyenne section et de grande section pour une expérience de « tutorat grands/petits »

La première visite consistera à :

- Partager un moment collectif (« jeux de doigts », chants, écoute musicale).
- Participer à une activité choisie parmi celles des ateliers de la classe (peinture, perles, dessin, jeux de construction, pâte à modeler).
- Jouer dans la cour avec les enfants de la classe.



La deuxième visite consistera à :

- Expliquer aux futurs élèves les rituels du regroupement du matin (explications données par les élèves de la classe).
- Participer à un atelier avec une réalisation aboutie.
- Jouer avec les enfants de la classe dans la cour de récréation.

La troisième visite consistera à :

- Participer à une séance d'éducation motrice.
- Présenter les différents « coins jeux ».
- Jouer dans la cour avec les enfants de la classe.

Un calendrier préalablement établi entre les partenaires, comporte les dates de rencontre entre les enfants de la crèche et les élèves de la petite section de l'école.

Quels outils pour préparer l'entrée à l'école maternelle?

Les professionnels de la petite enfance mettent en place des projets pour permettre aux enfants une découverte en douceur de leur future école.

Durant les mois précédant la première scolarisation, un des sujets de préoccupation des familles (avec l'acquisition de la propreté) est la future rentrée de leur enfant à l'école maternelle. Les angoisses sont d'autant plus fortes qu'il s'agit du premier enfant de la famille à être scolarisé. Cette période débute, en effet, avec l'inscription de l'enfant, la rencontre avec le directeur ou la directrice et avec une première visite dans la classe. Les professionnels des structures petite enfance et des écoles maternelles travaillent ensemble pour faciliter cette transition. Ils réfléchissent donc à la mise en place d'outils qui sont susceptibles de sensibiliser le jeune enfant à son futur lieu de vie.

Adaptation progressive grâce aux projets passerelles avec l'école maternelle

Ces projets demandent une certaine organisation aux équipes. Ils ont l'avantage de développer un partenariat entre enseignants et professionnels petite enfance. Les petits de la crèche partent découvrir leur future classe en compagnie des professionnelles de la crèche.

Certains projets se contentent d'une simple visite des locaux. D'autres crèches ont pensé un véritable accompagnement du jeune enfant. Par exemple, après s'être rendu à l'école en compagnie de leurs adultes référents à de nombreuses reprises, les enfants peuvent compter sur l'éducatrice de jeunes enfants qui va les accueillir en compagnie de l'enseignant le premier jour de la rentrée des classes.

Des outils de sensibilisation à la future rentrée des classes à l'école maternelle.

Cependant, certaines structures petite enfance ne peuvent pas toujours se rendre dans les écoles. Les équipes peuvent toutefois utiliser des outils de sensibilisation à la portée de tous.

- **les albums photos** : ils permettent de faire découvrir aux enfants leur future école. Pour ce faire, une professionnelle aura pris soin de photographier les différents lieux stratégiques; la salle de classe, le dortoir, les toilettes, la cantine, la cour de récréation... L'album photo constitue un bon moyen pour amorcer un dialogue avec les jeunes enfants.



- **l'exposition photos** : il s'agit de la même approche que précédemment. Cependant, l'exposition de photos permet aux enfants une plus grande autonomie grâce à ce support en libre accès. Pour concevoir une exposition attrayante et originale, il est possible de réaliser des affiches en forme d'école et d'y coller des photos. Sur le toit, les photos des futurs petits écoliers apporteront un intérêt supplémentaire.

- **Livres et autres supports** : les livres constituent en effet un outil indispensable pour aborder avec les jeunes enfants leur futur lieu de vie. Des cartables à disposition sont également très appréciés des enfants, qui s'imaginent partir pour l'école.



- **Le livret d'accueil de l'école maternelle**



Témoignage de Nathalie CHARTON, directrice de l'école maternelle Constantine de Calais et personne ressources maternelle de la circonscription de Calais 1

- [Diaporama](#)



Que faire avec les familles en difficulté ?

→ Il faut apprivoiser, mettre en confiance les familles. Les films permettent une prise de conscience de la part des parents de ce que les enfants en "devenir élève" font à l'école et de quoi ils sont capables. Il est donc nécessaire de s'adapter aux familles, à la représentation qu'ils ont du système éducatif.

→ Il faut responsabiliser les parents. Exemple : demander aux parents d'excuser leur absence lors d'une réunion.

Quelles propositions pour faciliter la rentrée des moins de trois ans ?

→une réunion en juin précédant la rentrée de septembre, pour dédramatiser, pour prévenir qu'il ne faut pas « menacer l'enfant d'aller à l'école s'il n'est pas sage », pour visiter l'école.

→aider les parents à poser toutes les questions pour lever leur angoisse (exemple : les « doudous » sont-ils acceptés?).

→proposer une rentrée en deux groupes successifs (la moitié d'une demi-journée par groupe) : une demi-heure en présence des parents et une heure hors de la présence des parents. L'entrée à l'école se révèle plus sereine pour les élèves.

→repousser le moment d'une récréation collective avec tous les élèves de l'école (troisième semaine après la rentrée) = récréation différée, plus courte.

→favoriser les rencontres autour de thèmes précis et ciblés en partenariat avec la Maison des familles

Les parents sont-ils assidus aux « cafés des parents » qui sont proposés ?

→Les séances sont limitées à trois par an sinon les parents se lassent et ne viennent plus.

Sensibiliser les jeunes enfants à l'entrée à l'école maternelle est somme toute très simple. Il suffit avant tout de discuter avec ces derniers de leur futur établissement. Le plus souvent les plus inquiets sont les parents, pour qui l'entrée à l'école de leur "bébé" est un passage délicat. C'est pourquoi, il est primordial dans ses projets de laisser une place prépondérante aux parents !



D'autres actions passerelles entre les familles et l'école

Aucune structure passerelle ne ressemble à une autre. Les enseignants, les professionnels de la petite enfance, les travailleurs sociaux analysent la réalité locale de l'accueil des tout petits. Avec pragmatisme et créativité, ils inventent la formule la plus adaptée, en tenant compte de la sociologie du quartier, des institutions présentes, des structures existantes, des ressources et des résistances. La plus grande diversité caractérise les structures passerelles, reflétant celles des initiatives locales.

Les actions convergentes

Ce sont des actions légères de collaboration entre enseignants et professionnels de la petite enfance pour préparer la première entrée à l'école maternelle.

Par exemple,

- Entre janvier et juin, les parents et leurs petits qui vont être scolarisés en septembre sont accueillis 1 h 30 par semaine dans la classe concernée.
- Ailleurs sont organisées des activités hebdomadaires en dehors de l'école, activités parents/enfants qui vont être scolarisés pour la première fois, autour du jeu, de la musique... dans le trimestre ou semestre précédant la rentrée avec implication de l'école (ponctuelle de l'enseignante ou régulière de l'A.T.S.E.M) aux côtés d'une éducatrice de jeunes enfants de la crèche en halte garderie, accueil individualisé des enfants et de leurs parents à la rentrée grâce aux concours de la puéricultrice de PMI, d'une professionnelle de structure petite enfance venues épauler l'enseignante.



Présentation d'une action passerelle à l'école Saint Exupéry de Bruay-la-Buissière par Virginie LAMBADARIS, référent maternelle de la circonscription

Pourquoi la mise en place d'ateliers passerelle ?

Afin de répondre à différents problèmes constatés dans le quartier Loubet de Bruay-la-Buissière tels que retards de langage, de motricité, d'éveil, des manques de stimulations, des difficultés relationnelles parents-enfants, des difficultés pour les parents d'assurer leur rôle éducatif, ainsi que des difficultés à respecter les interdits ; un espace famille-enfance a été mis en place, avec, en particulier, la création d'un dispositif atelier passerelle depuis 2002 entre la halte-garderie « Pirouette » et l'école maternelle

Antoine de Saint-Exupéry. Le but étant de permettre aux enfants de la halte garderie de s'intégrer de façon progressive à l'école maternelle pour mieux réussir sa 1^{ère} rentrée des classes.

Les objectifs des ateliers-passerelle mis en place :

- Travailler la séparation parents-enfants avant l'entrée à l'école maternelle et réduire le stress engendré par celle-ci.
- Permettre aux enfants d'entrer progressivement dans l'école.
- Améliorer les chances de réussite scolaire.
- Faciliter le dialogue parents - professionnels.
- Permettre de mettre en place une aide pour les enfants en grandes difficultés.

Enfants et personnes concernés par le projet :

- les enfants du quartier, âgés de 18 mois à 3 ans, qui seront scolarisés l'année suivante à l'école maternelle A. de Saint -Exupéry, soit environ une quinzaine d'enfants.
- Les parents de ces enfants.
- La maîtresse de la section des TPS-PS,
- L'ATSEM,
- Une éducatrice de jeunes enfants
- 2 Auxiliaires de puériculture de la halte-garderie.

Déroulement :

Où ? : Ecole Maternelle A. de Saint Exupéry, Bruay-la-Buissière, Circonscription de Bruay. La halte-garderie jouxte l'école.

Quand ? : Tous les mardis matins.

- 1^{ère} période : Chaque partenaire travaille dans sa structure. Le groupe classe se stabilise pendant que l'adaptation des enfants de halte-garderie se fait.

- 2^{ème} période : Objectif = découvrir l'école et le personnel :

Le travail s'effectue en petits groupes dans le souci de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Les enfants de halte-garderie viennent $\frac{3}{4}$ d'heure pour mener avec les élèves de la classe, des activités de motricité et des ateliers de manipulation... Mais ils ne sont pas répartis dans les groupes de la classe.

- 3^{ème} période : Toute la matinée, les groupes de halte-garderie s'intègrent progressivement aux groupes de la classe.

- 4^{ème} période : les groupes mixés alternent des activités plastiques, motrices et des jeux. Le carnaval est même fêté ensemble (préparation de costumes, masques ...)

- 5^{ème} période : Les enfants de la halte- garderie partagent même la récréation avec les élèves de la classe de TPS-PS et intègrent toute la matinée les ateliers des TPS-PS : langage, BCD, sciences, jeux de construction, arts visuels, coins jeux, motricité ...

Fin juin est organisée une exposition de photos et d'activités faites à l'école par les enfants de la halte-garderie et ils repartent avec un livret souvenir qui leur permettra de parler de l'école avant la rentrée scolaire.

- Le jour de la rentrée des classes suivante, le personnel de la halte-garderie accueille les enfants dans la classe avec l'enseignante et l'ATSEM.

Bilan du dispositif :

L'atelier passerelle permet de préparer l'enfant à se séparer en douceur et d'intégrer l'école progressivement et à son rythme en fonction de ses besoins. Grâce à lui, l'adaptation scolaire est réussie, sans angoisse ; il n'y a pas de pleurs le jour de la rentrée.

Les enfants gagnent en autonomie affective, ce qui leur permet une meilleure disponibilité pour les apprentissages ; ils apprennent à vivre avec les autres (il y a une 1^{ère} socialisation avant l'école.) et les règles sociales sont apprises avant l'entrée à l'école (bonjour, merci, s'il te plaît, attendre son tour ...)

Les parents sont aussi rassurés et il y a donc moins de pression sur les enfants.

Et le travail en partenariat avec les parents, la PMI, le CMP, l'école, la halte-garderie et les parents permet de mettre en place des projets d'accueil pour les enfants en grande difficulté.

Les lieux passerelles sont de petites structures à côté de l'école, qui accueillent à mi-temps ou à plein temps 12 à 15 enfants de 18 mois à 4 ans.

Une équipe mixte accueille un petit groupe d'enfants. En général, (même si ce n'est pas la règle absolue), elle est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une institutrice à mi-temps, d'une auxiliaire de puériculture ou d'une ATSEM. La gestion est municipale ou associative.

Il y a toujours un protocole d'accord entre le directeur académique, le Maire, le Président de la Caisse d'Allocations Familiales et le Président du Conseil général. Ce lieu passerelle a un fonctionnement calqué sur les rythmes scolaires avec fermeture pendant les vacances. Il est ouvert soit le matin, soit le matin et l'après-midi.

Par exemple,

La passerelle des 2 ans concerne des enfants qui n'ont pas connu de structure collective avant l'école maternelle.

Le lieu passerelle a 3 objectifs :

- l'enfant entre à l'école maternelle quand il est prêt,
- les parents sont incités à participer
- la liaison avec l'école est fondamentale.

Ces enfants qui rentrent à l'école maternelle quand ils sont prêts sont pré-inscrits à l'école maternelle. Quand un enfant passe à l'école en cours d'année, un autre le remplace dans la structure.

Ce dispositif est animé par un enseignant, une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture et fonctionne comme tel le matin, donc à mi-temps.



Témoignage de Ludovic LAPOTRE, enseignant spécialisé intervenant sur le lieu passerelle VAUBAN de Calais, circonscription de Calais 1

- [Le fonctionnement du lieu de janvier à juin 2011](#)



Implanté en ECLAIR, le Lieu Passerelle est issue de constats tels qu'une scolarisation tardive ou des absences fréquentes dès la maternelle; une représentation négative de l'école et une difficulté d'investissement des parents.

Trois structures se sont donc réunies pour tenter d'apporter une réponse et de mutualiser les moyens :

- La Ville de CALAIS, par l'intermédiaire de la Maison de la Famille.
- L'Education Nationale,
- Le Centre Social Espace Fort, par l'intermédiaire de l'Atelier Petite Enfance.

L'objectif général pour tous étant de créer pour ces enfants, une passerelle entre la famille et l'école.

Les objectifs définis pour le Lieu ont été de faciliter la scolarité régulière et la socialisation des enfants, mais également d'établir un lien précoce et positif entre parents et enseignants, de conforter les parents dans leur rôle d'éducateur et de leur permettre de s'investir dans la scolarité de leur enfant.

De ce fait et dans le but de réaliser une séparation en douceur, il est proposé aux familles d'accompagner leur enfant deux matinées par semaine sur le Lieu. Cela concerne les enfants de la petite à la grande section, issus de 4 écoles maternelles différentes. Les professionnels qui les accueillent associent leurs compétences pour couvrir l'ensemble des objectifs. L'équipe se compose donc d'une référente parentalité, d'un enseignant spécialisé et d'une auxiliaire puéricultrice.

Durant ces matinées, parents et enfants partagent des temps de jeu, de motricité et d'activités manuelles. Un temps d'activités dans des pièces différentes permet une adaptation des uns et des autres à la séparation. Il est consacré aux activités pédagogiques pour les enfants, et aux échanges, sur support d'activités créatrices pour les parents.

Les familles accueillies sont limitées en nombre afin de permettre une personnalisation de l'accompagnement et une première approche de la collectivité.

Le temps passé sur le lieu passerelle est fonction de l'évolution de chaque famille et l'enfant intègre ou ré-intègre sa classe de manière progressive.

Depuis sa création en janvier 2011, 40 familles ont pu bénéficier du Lieu Passerelle.

Le suivi des élèves à leur sortie ainsi que les constats des enseignants démontrent que pour les familles ayant fréquenté le Lieu de manière assidue, les résultats sont notables et durables en matière de fréquentation, d'épanouissement en classe et d'investissement au sein des écoles pour les parents.

Il s'agit donc d'un projet riche, qui permet d'intégrer les familles à l'école et d'agir avec elles sur l'élève de manière précoce.

Le Lieu Passerelle permet d'agir en prévention sur l'absentéisme, de modifier le regard des familles sur l'école (et ainsi éviter des tensions) ainsi que celui de l'école sur les familles.

L'action multi-partenariale permet une véritable co-éducation.

- [Le diaporama](#) septembre 2013



Comment les élèves sont-ils repérés ?

-pour les enfants scolarisés : tentative de contact auprès des familles dont les enfants n'ont pas fait leur rentrée comme prévue.

-pour les enfants non scolarisés : ils sont repérés par les services sociaux (PMI, CAMS, CMP, PRE)

Le dispositif est-il ouvert à toutes les familles ?

→Non, les familles sont ciblées et certaines refusent d'entrer dans le dispositif. Cela se remarque à l'absentéisme qui perdure en élémentaire.

Qui est porteur du projet ?

→L'Éducation nationale et la ville

Les enseignants de TPS/PS sont-ils impliqués le lieu ?

→Oui, bien sûr.



Témoignage de Laurence MARMONNIER, enseignante spécialisée dans la circonscription de Montigny en Gohelle

Dans la commune de Montigny en Gohelle, le lieu passerelle est intégré à l'école FERRY-SEVIGNE et ouvert à toutes les familles. L'équipe a pu noter une évolution notable de l'investissement à l'école des parents qui ont fréquenté ce lieu, une fois que leur enfant est scolarisé. L'objectif de l'action qui est de lutter contre l'absentéisme scolaire porte donc ses fruits.



Présentation des lieux passerelle de la circonscription

NOYELLES SOUS LENS

Centre Social Kaléido

8 rue du Maréchal Leclerc

Situé à côté de l'école primaire Moulin

Nature et descriptif synthétique de l'action:

Le lieu passerelle accueille les enfants jusque 4 ans accompagnés d'un adulte de référence (père, mère...) présent et responsable. Il est ouvert deux fois par semaine (le mardi après-midi et le vendredi matin) au centre social à proximité du groupe scolaire Jean Moulin. Les enfants ont l'occasion de se rencontrer et de se socialiser progressivement au contact des autres. Ils sont préparés et accompagnés progressivement vers leur entrée à l'école maternelle. Les adultes s'engagent à participer aux ateliers mis en place et permettent à leurs enfants de fréquenter la structure aux moins une fois par semaine. Le travail d'approche de l'école est réalisé en collaboration avec l'ensemble des équipes, la directrice et l'enseignante concernée. Ainsi, les enfants d'âge pré-scolaire vont pouvoir fréquenter l'école maternelle sur des temps organisés autour de la récréation, d'ateliers de psychomotricité, de peinture ou de chants..., les enfants restant sous la responsabilité de leurs parents quelque soit le type d'accueil. Ce lieu permet de favoriser l'intégration scolaire et donc la réussite scolaire des enfants.

Domaine ou champ concerné:(scolaire, éducatif, santé, social, culturel, sportif...) : Educatif, social, scolaire, culturel, santé.

Territoire(s) concerné(s) : ☑Intercommunal ☑Commune ☑Infra communal:
☑Territoire en ZUS ■Réseau de réussite scolaire ☑Autre : Public visé: Enfants de moins de 4 ans et leurs parents.

Objectifs visés (et articulation avec les objectifs prioritaires du projet local de réussite éducative):

- Proposer l'accueil comme une passerelle pour la vie sociale.
- Préparer et accompagner l'enfant à son entrée à l'école maternelle.
- Intégrer les parents à l'accompagnement pédagogique durant la période préscolaire.
- Favoriser la réussite scolaire des enfants.
- Informers les familles quant aux étapes concernant le développement de l'enfant suivant leurs demandes.
- Mener des actions de prévention précoces.

Dispositif d'évaluation prévu et indicateur(s) retenus:

- Taux de réussite de l'intégration des enfants en première année de maternelle.
- Participation des parents aux ateliers et aux sorties.
- Nombre de familles et d'enfants participant à chaque séance.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Ecole Ferry-Sévigné Montigny-en-Gohelle

Lieu situé dans la cour de l'école maternelle.

Les actions:

- Début octobre/décembre: motricité

Un atelier de motricité est installé dans la salle de jeu de l'école maternelle. Les parents accompagnent leurs enfants, participent à l'activité proposée. Progressivement les enfants y appréhendent la socialisation et oublient progressivement la présence de leurs parents.

- Octobre:

Atelier délocalisé (au lieu passerelle) pour six élèves de la classe, préparé par l'enseignante et conduit par l'animatrice. Les enfants et parents du lieu passerelle sont

présents et participent aux activités autour de jeux à règles. De même, une semaine sur deux, les animatrices viennent en classe et participent aux activités.

- Avril:

Intensification de l'activité motrice qui correspond au moment des inscriptions. les enfants participent à l'activité motrice sans leurs parents qui restent au lieu passerelle.

- Mai juin: Deux temps:

Pendant une heure, participation des enfants et parents par groupe de trois, sur inscription aux activités de classe avec une animatrice. Les parents s'éclipsent au bout d'un moment.

Objectifs:

Lutter contre l'échec scolaire en facilitant l'entrée à l'école maternelle. Renforcer le lien mère/enfant et améliorer la socialisation.

La classe passerelle.

La classe passerelle, à l'intérieur de l'école, est une classe à effectif réduit prise en charge conjointement par une éducatrice de jeunes enfants souvent à mi-temps, l'enseignant de la classe et l'ATSEM.

De même que pour les lieux passerelles, un protocole d'accord entre l'association ou la municipalité, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Education nationale régit les mises à disposition de l'éducatrice et les rôles respectifs des professionnels.

L'initiative peut se situer au niveau local du quartier ou au niveau de la commune ou du département, peu importe. Quel que soit le niveau d'impulsion, il faut de bout en bout une chaîne de convictions pour rejoindre les différents niveaux.

Il faut se démarquer d'une idée reçue selon laquelle les formules passerelles ne seraient bonnes que pour les quartiers déshérités, les populations immigrées. Même s'ils ont été fondés d'abord dans des quartiers populaires, ces types de structures se retrouvent de la même façon ailleurs. L'association Familles Rurales, par exemple, s'est très vite emparée de ce thème.

La classe passerelle relève d'un dispositif inscrit dans le volet du projet d'école relatif à la scolarisation des enfants de moins de trois ans.



Témoignage de Marielle CARRE, directrice de l'école maternelle PRIN COTTON d'Avion et personne ressources maternelle pour la circonscription d'Avion

Historique des classes passerelles à Avion

Les dispositifs « Passerelles Famille Ecole » ont été initiés en septembre 1999 sous l'égide de la Ville d'Avion, de l'Education Nationale et de l'Unité Territoriale d'Action Sanitaire et Sociale d'Avion (UTASS).

Ceux-ci reposaient sur un double constat :

- Les difficultés de séparation de l'enfant d'avec son contexte familial, parfois réduit à une personne, lors de son entrée à l'école maternelle, lorsque l'enfant n'a connu aucun mode de garde à l'extérieur
- Les difficultés relationnelles entre les parents et l'école de par leurs représentations personnelles de l'école (expérience scolaire chaotique, échec scolaire...).

Les dispositifs classes passerelles sur les trois écoles maternelles du secteur REP de l'école ont donc été mis en place pour accueillir les enfants de deux ans, dans un environnement comprenant une ludothèque, une bibliothèque pour les tout-petits et une consultation d'enfants de la PMI, deux fois par semaine, incluant des activités d'éveil mises en place en salle d'attente pour faciliter la relation mère/enfant.

Ces classes passerelles se situaient soit dans les locaux de l'école, comme à l'école Anne Frank, soit dans un logement de fonction attenant à l'école, comme à l'école Prin Cotton et à l'école Suzanne Lannoy.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- Contribuer à la mise en œuvre d'une action partenariale Ecole/Ville/UTASS du Contrat de réussite Réseau d'Avion
- Améliorer le taux d'inscription des élèves de 3 ans tout en les préparant mieux à l'école et renforcer la régularité de la fréquentation des élèves de 2 ans
- Etendre le projet sur une période de 3 ans aux trois écoles maternelles concernées
- Optimisation de la fréquentation des locaux et des équipements pour les enfants de 2 ans en temps scolaire et hors temps scolaire
- Faciliter l'approche de certains parents vers l'institution scolaire
- Offrir un lieu d'accueil convivial pour favoriser le dialogue, la compréhension mutuelle entre les enseignants et les familles
- Offrir un espace d'accueil stimulant aux enfants

- Instaurer une co- responsabilité éducative : famille / école

L'organisation de la classe passerelle était alors un peu différente de celle d'aujourd'hui et notamment quant au temps d'accueil qui était plus important : 4 heures en temps scolaire et 2 heures hors temps scolaire soit au total un accueil de 6 heures par semaine.

Une vue d'ensemble à aujourd'hui :

Le dispositif « Passerelle Familles Ecoles » est un dispositif de la Politique de la Ville. Il bénéficie à ce titre de financement de la ville d'Avion. Une animatrice a également été recrutée l'an dernier.

Le Bulletin Officiel du 15 janvier 2013 précise notamment à propos de « La scolarisation des enfants de moins de 3 ans » :

« Un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permet d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement. Ce projet, co-élaboré par l'éducation nationale et les collectivités territoriales, doit garantir la complémentarité des ressources apportées par chaque partenaire dans une cohérence éducative au service du parcours de l'élève ».

En ce qui concerne les Objectifs de l'Éducation Nationale, le dispositif « Passerelle Familles Écoles » voit donc sa légitimité réaffirmée, d'autant que l'accueil des enfants s'y fait à l'heure actuelle dès l'âge de 18 mois.

A l'heure actuelle, les enfants y sont accueillis uniquement en temps scolaire à raison de 4 h par semaine.

Les objectifs de la classe passerelle ont quelque peu évolué :

- Développer et renforcer les actions menées dans le cadre de la Parentalité afin d'apprendre aux parents à « faire des activités avec leurs enfants » et développer ainsi les échanges langagiers enfant / parent / enfant.
- Poursuivre et élargir les activités mises en place par les enseignants dans le cadre du dispositif passerelle afin de faciliter le passage de l'enfant à son rôle d'élève et conduire peu à peu l'enfant à accepter la séparation avec la famille.



Reportage à la classe passerelle de l'école Prin Cotton du Réseau ECLAIR d'Avion



Interview de Marielle CARRE

« La classe passerelle était-elle différente à votre arrivée dans l'école ? »

Le dispositif passerelle existait déjà quand je suis arrivée en 2006. Il a évolué dans le temps. L'organisation était toute autre puisque les horaires étaient à cheval sur le temps

scolaire et le hors temps scolaire. C'était la maîtresse BD REP qui prenait en charge la classe de l'enseignante qui se rendait à la passerelle. A ma connaissance, les enfants de la passerelle n'allaient pas dans les locaux de l'école maternelle. La PMI intervenait alors régulièrement pour aborder des sujets liés à la santé et à la parentalité.

« Quels étaient pour vous les objectifs de cette classe passerelle à l'origine ? »

Les objectifs étaient avant tout axés sur la parentalité : permettre aux parents de se rencontrer, de parler à des professionnels de la santé et de l'éducation et ainsi améliorer leurs rapports avec leurs enfants, faire connaître aux parents les acteurs de l'éducation nationale et établir un contact privilégié.

« Ces objectifs sont-ils les mêmes aujourd'hui ? »

Aujourd'hui, la passerelle a évolué même si aucun autre projet écrit n'a été réalisé. L'organisation est différente. L'accueil se déroule pendant le temps scolaire, il n'y a plus de BD REP. Ce sont les enseignants de Petite Section qui interviennent sur la classe passerelle à tour de rôle. Par ailleurs, la PMI n'intervient plus depuis de nombreuses années.

Tout naturellement, nous sommes arrivés à un objectif qui est de permettre une première rentrée scolaire sereine autant pour les parents que pour les enfants.

Notre organisation est axée sur cet objectif et se décline de la façon suivante : rencontres multiples avec les enseignants des petits et des tout petits. D'échanges plutôt informels au début, nous passons ensuite à des activités plus structurées (petit groupe de petits venant à la passerelle, activités avec les parents et enfants puis sans les parents, accueil à la maternelle avec les parents puis sans eux).

« Quelles observations pouvez-vous faire quant à la participation et à l'implication des parents dans ce dispositif ? »

La participation de certains parents est extrêmement régulière, pour d'autres, elle est plus aléatoire. On leur propose de venir deux fois par semaine. Dans mon école, ils viennent le mardi de 10h30 à 11h pour un temps de motricité dans la salle de jeu, à partir du mois de mai. Les enfants sont également pris en charge pendant environ ½ heure par l'enseignant et l'animatrice le vendredi dans la salle de jeu puis en classe.

Les parents adhèrent facilement au projet et sont enthousiastes : voir partir leur enfant avec l'enseignant les ravit.

Je n'ai pas de regard sur le temps effectif passerelle avec l'animatrice mais j'ai pu remarquer que les enfants avaient acquis certaines règles (ranger le matériel notamment).

« Y a-t-il des écueils ou des améliorations que vous souhaiteriez ? »

Un récapitulatif du fonctionnement de la passerelle a été réalisé par les 3 écoles concernées, en janvier dernier, qui avait établi ce qui suit :

Les trois directeurs souhaitent que la passerelle fonctionne plus tôt dans l'année (démarrage en décembre cette année), le respect des rythmes de l'enfant pour l'aménagement des horaires (à 15h, les enfants dorment encore), définir une capacité d'accueil maximale et structurer davantage le temps de présence des enfants.

Nous regrettons également l'absence notoire de la PMI.

Enfin , deux locaux passerelles ne sont pas suffisamment adaptés, et il est à noter que cela entraîne le non fonctionnement cette année de la classe passerelle de l'école Anne FRANK.

« Quels sont pour vous les constats positifs de cette classe passerelle ? »

Je mettrais en avant les relations privilégiées enseignants/parents ; enseignants/enfants ; enfants/enfants.

Les parents ont à disposition du matériel pédagogique qu'ils ne possèdent pas à la maison.

La découverte des locaux et des adultes de la maternelle est également un atout majeur.



« Les petits sont d'abord accueillis dans les locaux de la classe passerelle, par l'animatrice. L'enseignante vient ensuite chercher les enfants et leurs parents ».



« Les enfants viennent ensuite en salle de motricité dans les locaux de l'école maternelle, avec leur maman. Celles-ci assistent à l'intervention et aux sollicitations de l'enseignante et de l'animatrice sans intervenir ».



« L'enseignante sollicite les enfants. Un enfant semble découvrir ce type de jouet et les possibilités motrices qu'il offre ».



« Premières confrontations, premiers échanges... »



« L'enseignante et l'animatrice invitent ensuite les élèves à poursuivre les activités dans la classe des Petits (les élèves de Petite Section de Mme Carré sont alors pris en charge par les autres enseignants de l'école).

Cette fois, on y va sans les mamans ! »



« Mme CARRE joue avec les enfants, elle commente chacune de leurs actions, les sollicite au maximum, les félicite, les encourage... »



« Tout est conçu pour optimiser ce temps d'accueil, tant sur le plan moteur que sur le plan langagier ».



« On y apprend à jouer avec d'autres enfants ».



« On y apprend à ranger le matériel... »



« On retrouve ensuite les mamans »



« Premiers échanges avec les élèves de l'école maternelle... »



Interview des parents

A l'issue de notre visite, nous avons recueillis quelques propos de la part des parents qui les accompagnaient et dont voici quelques extraits :

« La passerelle est un lieu agréable pour les enfants, qui les aide à découvrir des choses, à s'adapter aux règles, à partager les jouets... Cela les prépare à la rentrée de septembre... Les activités proposées sont très variées... Les enfants s'en donnent à cœur joie.... Les parents voient leur enfant se développer autrement... Chacun progresse à son rythme... Ils apprennent à jouer ensemble... à ranger leurs jouets.... Ils sont déjà en contact avec leurs futurs enseignants, ils connaissent déjà les lieux.... C'est un moment agréable pour les mamans grâce à la directrice. »

Retenons en conclusion cette jolie phrase de l'une des mamans : *« La passerelle fait grandir les enfants ».*



Propos de Vincent COTTON, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Avion

« Faciliter l'entrée du petit enfant à l'école maternelle est plus que jamais un objectif prioritaire de l'Education Nationale et le dispositif « Passerelle Familles Ecoles » a donc bien sa place dans les priorités de notre secteur ECLAIR. Toutefois, l'accent doit être recentré sur le partenariat nécessaire à l'efficacité d'un tel dispositif et notamment celui avec le Conseil Général, dans le but de réactiver la participation de la Protection Maternelle et Infantile. C'est ce vers quoi nous orienterons nos actions prochaines.

Je profite de cette occasion pour souligner l'engagement et l'efficacité des enseignants de nos écoles du secteur ECLAIR sur ce dispositif « Passerelle Familles Ecoles » au profit de nos futurs élèves. Par ailleurs, les équipes enseignantes des écoles maternelles du réseau ECLAIR repensent actuellement les Projets de scolarisation des enfants de moins de trois ans, depuis longtemps en vigueur sur les réseaux ECLAIR et réactivés récemment dans la circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 - Scolarisation des enfants de moins de trois ans- ».

Quelle évaluation de ces dispositifs ?

Une démarche centrée sur le rythme de l'enfant

La crèche voit de réels effets positifs sur l'adaptation des enfants mais aussi sur le travail des équipes de la crèche et de l'école qui travaillent ensemble autour du projet de l'enfant. Le dispositif des passerelles petite enfance démontre qu'une préparation en douceur des enfants au passage à l'école est possible.

Pour les enfants qui ont pu bénéficier de cet accompagnement individualisé, la fréquentation de l'école maternelle est plus heureuse et plus pertinente. Toutes les observations relèvent qu'il y a moins de pleurs (et moins longtemps) à la première rentrée. De même, on a constaté qu'un certain nombre de parents de milieux déshérités prenait des responsabilités dans les conseils d'école...

Les professionnels qui sont engagés dans cette aventure difficile, parce qu'ils ont des statuts, des conditions de travail et des conditions de salaire inégales et qu'ils exercent dans le même temps et dans le même espace, ont pu, grâce à leurs formations et leurs visions de l'enfant différentes, élaborer ensemble une nouvelle pédagogie des jeunes enfants.

Les enjeux pour l'école maternelle

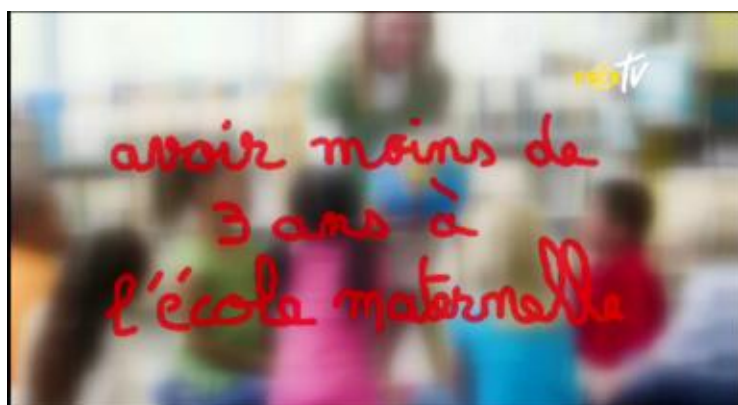
Que signifie cette collaboration entre professionnels ? Cela veut dire qu'aujourd'hui, dans le paysage de la petite enfance, l'école maternelle doit occuper toute sa place, mais pas toute la place. Elle est un élément d'un ensemble dans un quartier. Sa force est de s'appuyer sur un réseau et d'être en capacité de passer les relais au moment opportun. Cela signifie aussi que la municipalité ne doit plus être considérée seulement comme celle qui fournit moyens matériels et financiers, mais comme le pilote d'une politique globale et concertée par tous les enfants et pour tous les temps de l'enfant.

Cette politique globale et concertée est une nécessité pour répondre aux défis scolaires, aux défis sociaux dans un contexte de décentralisation administrative, aux défis économiques. La mutualisation des ressources humaines, matérielles, financières est bénéfique. On le voit dans le cas de structures passerelles où il est plus économique de rémunérer un intervenant en musique par exemple, pour une structure passerelle plutôt que chaque structure (crèche, école) paye, seule, cet intervenant. Il en est de même pour l'utilisation des salles, du matériel, de la documentation...

L'ouverture qu'apportent ces pratiques passerelles est très importante pour l'école. Elle lui permet des relations de confiance avec les autres professionnels et les parents tout en sachant poser les limites du rôle de chacun. L'école est en capacité de passer le relais au bon moment et dans les bonnes circonstances. Elle s'appuie sur un réseau.

L'école maternelle ne peut plus remplir seule sa mission d'acculturation. Un lieu passerelle, une classe passerelle sont les moyens de gérer au mieux l'ouverture de l'école aux parents et aux autres structures. Une ouverture réglée préserve l'autonomie dont toute institution a besoin, tout en l'empêchant de se replier sur elle-même.

L'école ne peut se replier sur elle-même. Pour autant, elle ne peut épouser toutes les particularités du terrain local au risque de s'y dissoudre et d'en devenir l'un des enjeux.



Conclusion

Une passerelle n'est pas forcément indispensable partout. Elle répond cependant de manière appropriée aux besoins des enfants et des familles des secteurs défavorisés.

Une passerelle ne peut se décréter ni donc être normalisée. Pour autant elle a besoin d'être légitimée. Elle ne peut se faire sans la volonté de ceux qui l'animent ni sans leur engagement convaincu.

Il n'y a pas de structure passerelle sans partenariat dans l'élaboration du projet, son financement, son fonctionnement.

Une passerelle est un lien intermédiaire mais tous les lieux intermédiaires entre famille et école ne sont pas des passerelles.

Une passerelle ne dilue ni les identités professionnelles, ni les responsabilités. Il faut que les professionnels soient assurés de leur identité et ré-affirmés dans leur

professionnalité pour qu'ils puissent faire « pas de côté ». Mettre en commun les compétences ne signifie pas la confusion des rôles.

Les professionnels ont à travailler ensemble, forts de leurs compétences et expertises respectives pour construire les conditions d'une première scolarisation réussie pour tous.

Permettre aux enfants et aux familles d'avancer **à petits pas** vers l'école maternelle suppose au préalable que les professionnels se soient eux aussi rapprochés pour **agir ensemble**.

